

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 JUILLET 2023

DELIBERATION N°2023.00368

**SOUTIEN AUX FILIERES D'EXCELLENCE METROPOLITAINES 2023 –
ACTIONS DEDIEES A LA FILIERE «MANUFACTURING» - POLE MINALOGIC**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 06 juillet 2023

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de présents : 46

Nombre de pouvoirs : 14

Nombre de voix : 60

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY,
M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU,
M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS, M. Denis CHAMBE, M. Marc CHAVANNE,
Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS,
M. François DRIOL, M. Frédéric DURAND, M. Martial FAUCHET,
M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT,
Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON,
M. Pascal GONON, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Siham LABICH,
M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD,
Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT,
M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, Mme Marie-Christine THIVANT

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
Mme Françoise BERGER donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,
M. Christian DUCCESCHI donne pouvoir à Mme Frédérique CHAVE,
M. David FARA donne pouvoir à M. Julien LUYA,

RECU EN PREFECTURE

Le 25 juillet 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230712-D20230036810

Date de mise en ligne : 25 juillet 2023

M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Bernard BONNET,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à Mme Siham LABICH,
M. Robert KARULAK donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Patrick BOUCHET,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Philippe PORCHEROT donne pouvoir à M. Jean-Alain BARRIER,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS

Membres titulaires absents excusés :

M. Eric BERLIVET, M. André CHARBONNIER, M. Jordan DA SILVA,
M. Fabrice DUCRET, M. Jérôme GABIAUD, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL,
M. Bernard LAGET, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 12 JUILLET 2023

SOUTIEN AUX FILIERES D'EXCELLENCE METROPOLITAINES 2023 – ACTIONS DEDIEES A LA FILIERE «MANUFACTURING» - POLE MINALOGIC

En 2022, l'Etat a lancé un appel à candidature dans la perspective de la labellisation des pôles de compétitivité pour la période 2023 à 2026 (phase V). Ainsi, 55 pôles de compétitivité ont été labellisés.

Afin de favoriser le développement des actions des pôles au service de l'innovation et des PME, l'État a fixé trois grands objectifs pour la nouvelle phase du programme :

- favoriser les connexions et les collaborations entre les acteurs des écosystèmes économiques et industriels régionaux, en lien avec les priorités régionales,
- soutenir les PME françaises en élargissant leurs marchés et leurs réseaux de contacts à travers les actions menées par les pôles au niveau européen,
- accompagner les entreprises innovantes dans leur transition vers une économie plus écologique et numérique, tout en renforçant la souveraineté économique. Les pôles joueront un rôle clé dans la mise en œuvre du plan France 2030 et des politiques régionales d'innovation.

Parmi les structures labellisées pour la période 2023 - 2026, figure le pôle Minalogic. Cette labellisation obtenue au regard du bilan de la phase IV du pôle et du projet présenté pour la phase V est une reconnaissance de la pertinence des actions conduites par le pôle et des impacts positifs de ces actions sur le tissu industriel.

Dans le cadre de sa politique de soutien à la filière manufacturing, Saint-Etienne Métropole s'appuie sur le pôle de compétitivité Minalogic. Ce dernier, créé en 2005, est un pôle moteur de la transformation numérique des entreprises. Le pôle Minalogic, structure associative, compte environ 500 membres dont 35 adhérents sur le territoire de Saint-Etienne Métropole.

Dans le cadre de la labellisation obtenue dans le cadre de la phase V des pôles de compétitivité, Minalogic poursuivra son développement et son positionnement au service des enjeux stratégiques de ré- industrialisation, de souveraineté nationale et de développement durable. A cet effet, le pôle développe 3 grands types de missions :

- animer le réseau d'innovation régionale d'ambition internationale : ceci se traduit par la mise en place de communautés autour des thématiques phares du pôle dans l'objectif de fédérer les leaders technologiques et d'accélérer le développement à l'international des membres du pôle.
- accompagner les projets d'innovation : ceci se traduit par l'accompagnement au financement de l'innovation, le soutien aux scale-up (entreprise ayant dépassé le stade de start-up et se trouvant dans une phase de croissance) des deeptech

industrielles (entreprises proposant des produits ou des services sur la base d'innovations de rupture) et la participation à la ré-industrialisation du territoire

- valoriser l'expertise technologique de l'écosystème et des adhérents du pôle auprès des décideurs (création et animation de communautés stratégiques sur les thématiques phares du pôle, travail sur les besoins de formation et évolution des métiers au sein des entreprises adhérentes).

Sur le territoire de Saint-Etienne Métropole, les domaines stratégiques phares du pôle sont l'optique photonique appliquée aux marchés de la santé, l'industrie du futur et les industries culturelles et créatives.

Pour l'année 2022, le déploiement des missions du pôle sur le territoire de Saint-Etienne Métropole ont notamment permis la réalisation des actions suivantes :

- l'implication du pôle Minalogic au sein du dispositif « MIND : Métropole INnovation Design » : le pôle amène son expertise dans le cadre de la sélection de projets innovants et de leur accompagnement par le dispositif MIND.
- L'implication du pôle dans le cadre de la filière Santé : Minalogic est membre du bureau de Noveka et s'implique au sein de Noveka.
- Minalogic est impliqué au niveau Européen via Photonics 21 dans le cadre de la réflexion conduite sur une feuille de route dédiée à la photonique. Cette implication permettra à moyen/long terme d'intégrer des acteurs du territoire de Saint Etienne Métropole dans des projets européens.
- L'accompagnement de ses adhérents sur différents salons. Ainsi, Minalogic a accompagné Qiova, Manutech USD, Visioshape au salon Photonics West ainsi que les entreprises Qiova et HEF au salon Laser Photonics.
- 2 événements importants ont eu lieu sur le territoire de Saint Etienne Métropole sur la thématique photonique avec une implication du pôle: les French Photonics Days et les PLI Conférences. Les French Photonics Days ont rassemblé 153 participants sur 2 jours. Cette 4^e édition des French Photonics Days et la tenue de cet événement sur le territoire de Saint Etienne Métropole constitue une reconnaissance de la place des acteurs du territoire sur cette thématique technologique qu'est la photonique.
- la présence du DGA PME tour sur le territoire : organisé par le Ministère des armées en collaboration avec Minalogic, cet événement était dédié aux entreprises désirant proposer des technologies pour la défense. Le DGA PME Tour a rassemblé 155 participants.
- Minalogic a accompagné et labellisé un certain nombre de projets d'innovation sur la thématique photonique et impliquant des acteurs du territoire. Ce sont ainsi 8 projets de recherche développement et d'innovation impliquant des acteurs ligériens qui ont été labellisés. Ces projets représentent un coût total de projet de 17,5 M€ et impliquent notamment les acteurs ligériens suivants : Manutech USD, Visioshape, HEF, Thalès, CHU de Saint Etienne, laboratoire Hubert Curien.

Pour l'année 2023 et en lien avec la phase V des pôles de compétitivité, l'activité de Minalogic sur le territoire métropolitain se traduira comme suit :

- Sur le volet animation :
 - o un renforcement des liens avec des acteurs comme l'Agence Auvergne Rhône Alpes Entreprises ou encore le renforcement des liens avec le EDIH Minasmart. Minasmart est un hub de digitalisation des entreprises qui porte l'ensemble des offres de digitalisation et de mutation vers l'industrie du futur de la Région Auvergne Rhône Alpes. Sur le territoire de Saint-Etienne

- Métropole, Minasmart se rapprochera de la plateforme d'accélération Quatrium pour son déploiement.
- le déploiement d'un parcours Cyber fédérateur en Région. Ce parcours permettra notamment aux entreprises d'améliorer leur cybersécurité
 - la poursuite des actions engagées au niveau Européen, notamment sur le sujet de la photonique.
 - le travail sur le marché des industries culturelles et créatives.
 - sur la thématique photonique, le pôle organisera sur le territoire de Saint Etienne Métropole une journée dédiée « Vision pour le Smart Manufacturing ».
- Sur le volet accompagnement des projets d'innovation : le pôle poursuivra le développement de son offre d'accompagnement de projets d'innovation avec notamment l'accompagnement au financement de l'innovation, le soutien au scale up des deeptech industrielles et la participation à la ré-industrialisation du territoire grâce à la deeptech
- Sur le volet valorisation : l'accompagnement de ses adhérents sur des salons, la mise en place de communauté par thématique et le déploiement d'une offre de veille et de communication. Le pôle poursuivra l'animation d'une communauté photonique à l'échelle régionale.

A noter que les actions dédiées à la photonique se feront en cohérence avec la volonté de Saint-Etienne Métropole de soutenir le développement et la structuration de la filière optique photonique.

Au regard de ces interventions programmées sur l'année 2023 telles que décrite ci-dessus, il est proposé de verser une subvention au pôle Minalogic à hauteur de 62 500 €.

Par ailleurs, Minalogic déploie également le dispositif Easytech qui est un programme à destination des PME (tous secteurs d'activités) souhaitant intégrer de l'intelligence dans leurs produits. Ce dispositif agile permet d'accompagner et de cofinancer des projets innovants intégrant des technologies numériques issues des organismes de recherche de la région.

Pour contribuer aux côtés de la Région Auvergne Rhône-Alpes au déploiement du programme Easytech, Saint-Etienne Métropole a attribué une subvention de 20 000 € à Minalogic par délibération du Bureau du 16 septembre 2021. Le nombre d'entreprises accompagnées jusqu'à aujourd'hui n'ayant pas permis de consommer la totalité de la subvention versée à Minalogic, il est proposé de prolonger la durée de la convention jusqu'au 31/12/2024.

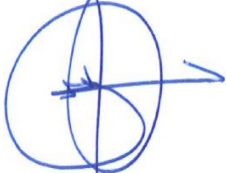
Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise le versement d'une subvention de fonctionnement à hauteur de 62 500 € au pôle Minalogic,**
- **approuve le projet de convention joint en annexe entre Saint-Etienne Métropole et le pôle Minalogic,**
- **approuve le projet d'avenant n°2 à la convention du 16 septembre 2021, concernant le dispositif Easytech,**

- autorise Monsieur le Président ou son représentant dûment habilité à signer la convention entre Saint Etienne Métropole et le pôle Minalogic ainsi que l'avenant à la convention relative au dispositif Easytech entre Saint Etienne Métropole et le pôle Minalogic et toutes pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération,
- la dépense correspondante à la subvention de fonctionnement sera imputée sur le budget de l'exercice 2023 sur le compte : INUM/SUFLI/65748.

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
La secrétaire de Séance,



Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente

Le Premier Vice-Président,



Hervé REYNAUD